

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 4 juillet 2025

Me Carolina Rinfret
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Lévesque Ouest,
5e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4287-2024, phase 2 - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2025/ COMMENTAIRES DU ROÉÉ CONCERNANT LA PIÈCE B-0171
n/d : 1001-161**

Chère consœur,

Conformément aux instructions de la Régie ([A-0048](#)), le ROÉÉ dépose par la présente ses commentaires à l'égard de la demande d'Énergir de modifier le tarif de réception applicable au point de réception de la Ville de Québec rétroactivement au premier juillet 2025 ([B-0169](#) et [B-0171](#)).

Le ROÉÉ présume, sans avoir la possibilité de vérifier, que l'ajustement du taux du volet investissement (catégorie A) à 0,000\$/m³/jour reflète le fait qu'Énergir est parvenue à récupérer auprès des producteurs injectant dans cette zone les coûts auxquels elle avait droit.

Bien que le dossier soit complexe, cette situation était prévisible. Pourtant, la demande d'Énergir a été déposée tardivement, et ce sans aucune explication, alors que le dossier est ouvert depuis plus de six mois. Le retard d'Énergir prive les intervenants de la possibilité de poser des questions sur la modification du tarif de réception dans la zone de Québec. De plus, la Régie ne pourrait désormais faire droit à la demande d'Énergir sans procéder à la modification rétroactive d'un tarif.

Enfin, la tardiveté de la demande d'Énergir représente un incident entièrement évitable, entraînant du travail et des frais supplémentaires pour les intervenants.

Le ROÉÉ s'en remet à la Régie quant au traitement qui devrait être réservé à la demande d'Énergir, mais soumet qu'il est dans l'intérêt d'une régulation économique efficace que la présente situation ne se répète pas.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

Franklin Gertler Etude Légale

par : Me Franklin S. Gertler

FSG/ya

c.c. (courriel seulement)
Me Marie Lemay Lachance, Énergir
Énergir dossiers règlementaires
M. Jean-Pierre Finet, analyste externe du ROÉÉ
Coordination du ROÉÉ